



Fiche de prêt de matériel 2019/2020

Le club des Wildcats d'Hazebrouck propose la location de l'équipement dans la limite des stocks disponibles contre la remise d'un paiement de 50€ et d'une caution de 250€. (non encaissée)

Cet équipement demeure la propriété du club tout au long de la saison, le club peut en exiger la restitution à tout moment. En cas de non restitution le club est en droit d'encaisser le chèque de caution.

Lors d'une absence prolongée de plus de 3 semaines (blessure, maladie) ou d'un d'arrêt définitif, le joueur est tenu d'apporter son équipement afin qu'il puisse servir à d'autre sous peine d'encaissement du chèque de caution. A son retour son équipement, ou un autre équivalent, lui sera rendu.

L'équipement contribue à la protection du joueur, celui-ci est donc en charge de son entretien, notamment en terme de propreté : le casque doit être régulièrement lavé aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, ainsi que les épaulières à l'eau claire et au savon, pas de dissolvants, pas d'éponges récurrentes. Des contrôles ponctuels seront effectués afin de s'assurer de l'entretien régulier des équipements.

Il doit aussi s'assurer régulièrement que toutes les vis et attaches soient correctement serrées et mises en place.

Lorsque des pièces sont à changer, prévoir de venir suffisamment à l'avance avant l'entraînement afin d'effectuer les réparations.

Aucun autocollant figurant sur le casque ne devra être enlevé d'aucune manière que ce soit. Tout contrevenant pourra voir sa caution encaissée à titre de dommage.

Aucun autocollant, autre que ceux éventuellement distribué par les entraîneurs, ne devra être apposé sur le casque.

Toute dégradation du matériel, autre que l'usure normale associée à la pratique du football américain, constatée à la remise de l'équipement entraînera l'encaissement du chèque de caution.

L'équipement devra être rendu au plus tard le 30 juin 2019. Au delà de cette date, le chèque sera encaissé par le club sans préavis.

Prénom, nom : le / /

Signature : (Précédée de la mention : « lu et approuvé »)